

Il signifie que, dans ces temps où le droit et la conscience sont remisés aux vieilles lunes par les ouvriers de partout — et par quantité d'autres, aussi — il y a, dans la province de Québec, des ouvriers qui ont assez de foi et une notion assez haute de leurs droits et de leurs devoirs pour braver le qu'en dira-t-on et se constituer les défenseurs de l'ordre, de la moralité et du bon sens qui s'en va.

Une seconde leçon

Une autre conclusion s'impose aux ouvriers, après Lauzon et S.-Grégoire. C'est celle-ci : Les unions internationales ne sont pas aussi fortes qu'elles le disent, et la protection qu'elles promettent aux ouvriers ne vaut pas grand chose.

Où sont donc allés les quarante millions de piastres qu'on devait dépenser pour gagner la grève de Montmorerie ? Et, que valent donc pour nous, de Québec, les trois ou quatre millions de membres de la Fédération Américaine ?

Les événements de Lauzon et de S.-Grégoire ont mis à jour bien des mensonges et donné le coup de mort à des vantardises qui ont fait jadis, le succès des organisations internationales. Exposer tout cela serait trop long et, d'ailleurs, il est toujours possible d'y revenir si besoin en est.

Nous en avons suffisamment dit, cependant, pour convaincre les ouvriers de bonne foi que, pour la protection de tous leurs intérêts, matériels, moraux et religieux, ils peuvent et doivent compter sur les unions catholiques et sur elles seules.

Dans un prochain article, nous exposerons ce que les patrons doivent conclure des événements de Lauzon et de S.-Grégoire.

Les unions catholiques à Québec

Jeu- , le 21 août 1919

Une armée qui grossit vite

Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'organisation ouvrière catholique a fait chez nous, depuis quelques années,